



Association organisatrice : Amis Du Népal 5 rue de Lisbonne 72000 Le Mans

Assurance RCP

WTW France - Département Sport Immeuble Quai 33,33/34 quai De Dion Bouton CS70001 – 92814 Puteaux
Tél. : 09 72 72 01 19

ffrandonnee@grassavoie.com Contrat n° :41789295M /0002

Garantie financière :

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre
Tel 33(0)149313131

Contrat n° 4000716162 /0

NOTICE D'INFORMATION

AIGNE LE 15 /09/ 2024

SÉJOUR de 6 jours de randonnées (du 1 au 6 septembre 2025- 5 nuitées)

22430 ERQUY

La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée en cours de validité avec assurance IRA. Ouverture possible selon disponibilité à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence en cours de validité avec assurance IRA ou plus

Nombre de participants : 22 au minimum avec 7 voitures, 30 au maximum avec 10 voitures.

Dates : du lundi 1 septembre au samedi 6 septembre 2025

Déplacements : voitures personnelles avec co-voiturage

PROGRAMME :

Les participants sont attendus le lundi 1 septembre à partir de 10h30 à Saint jacut de la mer pour une randonnée avec pique-nique puis rendez-vous au CAP FRANCE ROZ ARMOR à ERQUY 22430 tel : 0296723010 .Le séjour comprendra cinq randonnées de 8 à 13 km assurées par un animateur certifié des amis du Népal. IL proposera aussi la visite commentée du château du Guildo , des carrières d'Erquy , du jardin botanique de Planguenoual, une sortie longue côte assurée par l'association « les otaries » d' ERQUY,le tour de l'île de Bréhat en bateau, visite du fort la Latte et de Pléneuf-Val-André.

Fin du séjour le samedi 6 septembre après le petit déjeuner , arrêt à Tréhorenteuc pour une promenade en calèche dans la forêt de Brocéliande et retour vers la Sarthe

HEBERGEMENT :

Nous serons hébergés au cap France ROZ ARMOR adresse : route de la Fosse-Eyrand Bp 16 22430 Erquy

tel : 0296723010

L'hébergement est en chambre double ou simple (supplément)

Pension complète du lundi soir au samedi petit déjeuner avec pique nique du midi.

Prestation hôtelière draps et linge de toilette fournis.

COÛT DU SÉJOUR

Le coût du séjour est fixé à 600 € par personne , supplément chambre seule 150€.

Ce prix comprend :

- Hébergement en chambre double , (lit double ou lits simples) avec sanitaires individuels
- Pension complète du dîner du 1^{er} jour (1 septembre) au petit déjeuner et pique nique du dernier jour (6 septembre) et toutes les visites prévues au programme.

Ne sont pas compris :

- Les frais de transports aller,retour et durant le séjour.
- Les éventuels frais de parking pour les randos ou visites.
- Les assurances facultatives(annulation, bagages)
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».

INSCRIPTIONS :

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer, deux par deux, en vue d'occuper des chambres à 2 lits.

ATTENTION : le nombre de chambres individuelles est limité.

Les inscriptions sont ouvertes dès le 1 octobre 2024 et closes au 30 Octobre 2024.Le nombre est limité à 30 personnes ,liste d'attente si quota atteint.

La décision de réaliser le séjour sera prise dès le quota atteint ou le 30 Octobre au plus tard.

ASSURANCES FACULTATIVES :

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi.

PAIEMENTS :

Échelonnement des paiements

1 versement de 600 € le 30 novembre

ou 3 versements de 200 € ,Le 30 Novembre, le 15 février et le 15 avril.

Ou 5 versements de 120 € , le 30 novembre, le 15 février, le 15 avril , le 15 juin et le 15 juillet.

Le supplément chambre seule 150 € le 15 juin.

Avant le départ, possibilité d'annuler si un remplaçant est trouvé.

En cas de remplacement , toutes les sommes versées seront restituées sauf la contribution EIT qui seront systématiquement dues.

En cas de remplacement ou d'annulation, les primes d'assurances individuelles facultatives seront dues

Tous les règlements doivent être faits par chèques à l'ordre des :AMIS DU NÉPAL.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS :

Un covoiturage est mis en place soit 3 à 4 passagers par véhicule. Déplacement 570 KM aller-retour et 300 KM durant le séjour pour se rendre au départ des randonnées.

Les frais de déplacements 0.30 € du KM (fixés lors de AG du 17/11/2023) et frais de péage seront à partager par le nombre d'occupants.

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

-Annulation faite avant le 31/05/2024 : Les frais d'annulation s'élèvent à 30 € .

-Annulation faite entre le 31/05/2024 et le 31/07/2025 : Les frais d'annulation s'élèvent à 40% du montant facturé par personne soit 240 €

-Annulation postérieure au 31/07/2025 : Retenue de 100% du montant total du séjour et de la contribution EIT

DIVERS :

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées. Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé. En cas d'annulation, le remboursement pourra être se faire selon les prescriptions gouvernementales. Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à une compensation financière.

Une réunion d'information est prévue le Vendredi 16 mai 2026 à 18H30 salle 2 rotonde, maison des associations
2, rue d'Arcole 72000 LE MANS.

CESSION DU SEJOUR :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre adhérents de l'association titulaire de la licence FFRandonnée IRA 2024/2025. Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, la contributions EIT de 6 € ainsi que les primes d'assurances facultatives éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, de la contributions EIT de 6 € et éventuellement de primes d'assurances facultatives".

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.
Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051